

# CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

**Distribution de : ROUSSES**

Maître d'ouvrage : CC GORGES CAUSSES CEVENNES

Mende, le mercredi 16 avril 2025

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire										
		Chlore total mg(Cl <sub>2</sub> )/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie			Physico-chimie							
					Bact. coli- formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
RESERVOIR DES ROUSSES ROBINET APRES UV	08/04/2025 LDA48	<0,03	6,8	7,7	0	0	7	<1	0	40	<0,01	<0,01	7,2	1,4	<0,2
HABITATION PARTICULIERE CARNAC	08/04/2025 LDA48	<0,03	6,7	11,2	0	0	70	60	0	42	0,014				0,74
<b>Limites de qualité en gras</b>	maximum minimum		9 6,5		0	0			0	1100 200		0,1	50		1

*Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La qualification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.*

## Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence excessive de germes revivifiables et de turbidité ainsi que le caractère agressif de l'eau.

## Interprétations

La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau.  
La présence de turbidité indique une présence anormale de matière en suspension, sans toutefois nécessiter des mesures sanitaires particulières.  
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

## Préconisations

Vérifier le bon état des ouvrages de captage et de stockage, notamment l'infiltration d'eau de ruissellement.  
Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R.1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).  
Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.  
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

# CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

## Distribution de : MASSEVAQUES

Maître d'ouvrage : CC GORGES CAUSSES CEVENNES

Mende, le mercredi 16 avril 2025

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire							
		Chlore total mg(Cl <sub>2</sub> )/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie			Physico-chimie				
MASSEVAQUES HABITATION PARTICULIERE	08/04/2025 LDA48	<0,03	5,9	9,2	Bact. coli- formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flora à 22°C n/mL	Flora à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Turbi- dité NFU
<b>Limites de qualité en gras</b>	<b>maximum</b>		<b>9</b>		<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>1100</b>		<b>1</b>
<b>Références de qualité en italiques</b>	<b>minimum</b>		<b>6,5</b>							<b>200</b>		

*Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.*

### Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

### Interprétations

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

### Préconisations

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

# CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

## Distribution de : LES ABLATAS

Maître d'ouvrage : CC GORGES CAUSSES CEVENNES

Mende, le mercredi 16 avril 2025

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire				Physico-chimie			
		Chlore total mg(Cl <sub>2</sub> )/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Turb- dité NFU
LES ABLATAS HABITATION PARTICULIERE	08/04/2025 LDA48	<0,03	6,2	9,9	>0	0	62	31	0	38	<0,01	<0,2
<b>Limites de qualité en gras</b>			<b>maximum</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>1100</b>		<b>1</b>
<b>Références de qualité en italiques</b>			<b>minimum</b>							<b>200</b>		

*Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.*

### Distribution en recommandation d'usage permanente

#### Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence excessive de germes revivifiables et de bactéries coliformes ainsi que le caractère agressif de l'eau.

#### Interprétations

Bien que les résultats microbiologiques du contrôle soient conformes, ce réseau présente des non-conformités microbiologiques épisodiques. Les recommandations d'usage permanentes en place sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état pour la boisson et les préparations alimentaires des personnes fragiles. Le détail des recommandations est consultable en mairie.  
La présence de bactéries revivifiables et de bactéries coliformes est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau.  
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.

Un nettoyage, une désinfection et un ringage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R.1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).

#### Préconisations

Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.  
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

# CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

**Distribution de : MONTCAMP**

Maître d'ouvrage : CC GORGES CAUSSES CEVENNES

Mende, le mercredi 16 avril 2025  
Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire				Physico-chimie			
		Chlore total	pH	Temp de l'eau °C	Bact coli-formes n/(100mL)	Esché-richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro-coques n/(100mL)	Conduc-tivité µS/cm	Amo-nium mg/L	Turbi-dité NFU
MONTCAMP HABITATION PARTICULIERE	08/04/2025 LDA48	<0,03	7,1	9,3	15	0	144	8	0	39	<0,01	<0,2
<b>Limites de qualité en gras</b>			maximum		0	0			0	1100		1
<b>Références de qualité en italiques</b>			minimum							200		

*Afin de faciliter la lecture du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.*

## Distribution en restriction d'usage permanente

### Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence excessive de germes revivifiables et de bactéries coliformes ainsi que le caractère agressif de l'eau.

### Interprétations

Bien que les résultats microbiologiques du contrôle soient conformes, ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.

### Préconisations

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.